

Image not found or type unknown



Changement de situation "etudiant" vers "vie privée vie familiale"

Par **lord juan**, le **30/03/2012** à **14:38**

Bonjour, je suis étudiant étranger en France, actuellement je suis en master 1 de commerce dans une école privée, je voudrais savoir s'il était possible de changer de situation "étudiant" vers une "vie privée vie familiale". Mais je tiens à rappeler que la personne avec qui je suis est aussi étrangère mais avec une carte de séjour de DIX ans; n'est-ce possible que une fois qu'on aura fait le mariage à la mairie je pourrai par la suite changer de situation à la préfecture et avoir droit à une autre situation dont "la vie privée vie familiale"? et quels sont les procédures à suivre pour pouvoir changer de situations